

CONSEIL DE L'EUROPE

No 2

NATUROPE

Hiver 1968



Bulletin du Centre Européen d'Information pour la
Conservation de la Nature



LE CONSEIL DE L'EUROPE

Créé à Strasbourg (France) en 1949 le Conseil de l'Europe, première institution chargée de l'ensemble de la coopération européenne, groupe aujourd'hui dix-huit pays. Il a pour but de réaliser une union plus étroite entre ses Membres, afin de sauvegarder et de promouvoir les idéaux et les principes qui sont leur patrimoine commun et de favoriser leur progrès économique et social.

Le Conseil de l'Europe comporte deux organes principaux. Le premier est l'Assemblée Consultative qui comprend 147 membres désignés par les parlements nationaux. Le second, le Comité des Ministres, qui est l'organe exécutif, se compose des Ministres des Affaires étrangères ou de leurs Délégués.

Tout en contribuant à l'harmonisation des attitudes politiques de ses Membres, tant dans les affaires européennes qu'à l'égard du reste du Monde, le Conseil met en œuvre un vaste programme de coopération intergouvernementale. L'harmonisation des législations, l'amélioration de la prévoyance sociale, la recherche pédagogique et la formation des maîtres, l'organisation d'expositions, le cinéma et la télévision culturelle, la défense des droits de l'Homme par une Commission d'enquête et une Cour internationale, ces quelques exemples suffisent à montrer l'étendue des activités du Conseil, qui ont donné naissance à plus de cinquante conventions internationales.

LE COMITÉ EUROPÉEN POUR LA SAUVEGARDE DE LA NATURE ET DES RESSOURCES NATURELLES

Le Comité européen pour la Sauvegarde de la Nature et des Ressources naturelles est un des organes spécialisés qui aident le Comité des Ministres dans ses travaux.

En 1963, le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a décidé de créer un comité composé d'experts nationaux, qui aurait pour mission de lui présenter des avis et des propositions sur toute question relative à la sauvegarde de la nature. En instituant ainsi un organe intergouvernemental permanent dans ce domaine, le Comité des Ministres reconnaissait que les problèmes de conservation sont de dimension européenne et ne peuvent être abordés efficacement que par la coopération entre Etats.

Le Comité européen se réunit chaque année à Strasbourg. Nombre d'organisations internationales, gouvernementales ou non, sont invitées aux réunions du Comité. L'Espagne et le Portugal, qui ne sont pas membres du Conseil de l'Europe, y sont également conviés en qualité d'observateurs. Le Comité a constitué plusieurs groupes de travail et groupes d'étude pour entreprendre les travaux préparatoires dans les divers domaines dont il s'occupe.

Les buts du Comité européen sont les « recherche et établissement des moyens d'action par des mesures concertées en vue d'assurer aux Européens la jouissance d'un milieu physique sain et équilibré, et de veiller à ce que les ressources naturelles de l'Europe ne soient pas gaspillées, mal utilisées ou détruites ».

Le Comité européen formule généralement ses conclusions sous forme de recommandations au Comité des Ministres, mais il a également compétence pour rédiger des projets d'accords et de conventions internationales. Dans l'ensemble son rôle consiste à inciter les gouvernements et les autorités locales à prendre, sur le plan national comme sur le plan européen, des mesures visant à assurer une meilleure sauvegarde de la nature, des ressources naturelles et des paysages dans les pays membres.

NATUROPE

No 2

Hiver 1968

SOMMAIRE

Une campagne d'information

LA CAMPAGNE N'EST PAS UNE POUBELLE 2

Faits notables

ANNÉE EUROPÉENNE DE LA CONSERVATION DE LA NATURE - 1970

- Activités nationales 14
- Notes de l'A.E.N. 17

CAMPAGNE POUR LA CONSERVATION DES EAUX

- Cérémonie de lancement 18
- «Message dans le Rhin» 18
- Exposition de Strasbourg 19
- Concours d'affiches 20
- Activités nationales 21

Brèves notes 23

Photo de couverture: Volontaires de la lutte contre les détritiques lors d'une opération de nettoyage. (Photo publiée avec l'autorisation du Groupe «Keep Britain Tidy».)

EDITORIAL

On entend souvent dire par les Conservateurs de la Nature qu'avec les progrès techniques et scientifiques l'homme se détache de son élément vital qu'est le COMPLEXE NATURE.

Mieux encore, on sait combien leur crainte est fondée de voir, dans l'euphorie de ses extraordinaires découvertes scientifiques, l'homme se réfugier trop facilement dans un nouvel univers artificiel.

N'existe-t-il pas déjà dans une banlieue belge, entourant un coquet pavillon, un jardinet entièrement planté d'arbustes et de fleurs en matière plastique! N'est-ce pas une préfiguration de notre environnement de demain?

Et cependant la plupart des hommes, inconsciemment d'ailleurs, ne se sentent plus en sécurité, sont anxieux et angoissés et recherchent le calme, le repos et l'équilibre dans cette Nature qui s'amenuise chaque jour par leur faute.

Perpétuelle contradiction de l'âme humaine certes, mais surtout déséquilibre physiologique et psychologique!

Inconscience? Oui. Indifférence? Peut-être, car l'homme a toujours eu plus l'impression de subir que de participer. Ignorance? Pour beaucoup, oui.

Conserver la Nature, dans la conjoncture actuelle, est une gageure. C'est essayer de vendre un produit considéré comme un luxe, alors qu'il est de première nécessité, à des sous-développés.

La Nature a désormais besoin d'être connue et appréciée par l'opinion publique. Cette connais-

Le second numéro de «NATUROPE» contient certains changements destinés à améliorer la présentation et le nombre de pages a été porté à 24.

Les réactions provoquées par le premier numéro, sous forme de commentaires quant au contenu et à la présentation, ont été en général très encourageantes. «NATUROPE» paraîtra trois fois l'année prochaine.

La majeure partie du présent numéro est consacrée à l'étude des campagnes contre les détritiques basée sur la documentation en possession du Secrétariat au moment de la publication; celle-ci émane pour une grande part des Agences Nationales des divers pays.

John C. Robertson

sance impérative — car d'elle dépend la survie de l'humanité — doit s'appuyer sur les moyens modernes que sont l'INFORMATION et les RELATIONS PUBLIQUES. Ils sont complémentaires: l'un se borne à faire connaître, l'autre cherche en plus à convaincre.

Si l'Information s'adresse à un public en général et exige l'appui de nombreuses techniques et disciplines, les Relations Publiques se tournent vers l'homme social avant tout, afin de l'aider à retrouver un meilleur équilibre. Il s'agira donc de l'éclairer sous un angle favorable à sa compréhension sur les divers aspects de son milieu naturel de vie, de lui montrer les relations de cause à effet et les liens d'interdépendance des êtres et des choses.

Mais il faudra trouver un langage qui, pour être compris, devra transcender les faits biologiques et écologiques afin de les incorporer à la réalité économique et sociale, laquelle pour être équilibrée, doit les englober.

Le Centre Européen d'Information pour la Conservation de la Nature sera cette plaque tournante des échanges d'idées, de points de vue, de jugements: matières premières indispensables au façonnement de l'opinion publique: mais que ceux qui les utiliseront n'oublient pas qu'ils devront tout mettre en œuvre afin que celui-ci retrouve un nouveau comportement vis-à-vis de la Nature en apprenant à la connaître pour la comprendre et à la comprendre pour l'aimer.

Georges Tendron,

«Naturopé» est publié par le Centre européen d'Information pour la Conservation de la Nature du Conseil de l'Europe, Strasbourg, France.

Editeur responsable: M. STEN RENBORG.

Rédacteur en chef: M. JOHN C. ROBERTSON.

Imprimeur: Imprimerie H. Studer, S.A., Genève, Suisse.

Les textes peuvent être reproduits à la condition que la source soit mentionnée et qu'une copie soit adressée à l'éditeur.

«Naturopé» est fourni sur demande adressée aux Agences Nationales respectives (voir adresses à la dernière page de couverture).

Les idées et opinions exprimées dans les articles sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'avis du Conseil de l'Europe.

LA CAMPAGNE N'EST PAS UNE POUBELLE

Etude des campagnes contre les débris menées en divers pays



«Cinq cent tonnes de papier, trois kilomètres de verre brisé,

Et avec cela des sacs et des paquets de cigarettes qui vous empêchaient de voir le gazon,

Car de tous côtés le paysage était rempli de ces maudites boîtes de conserves.

*Et le seul endroit qui fût vide, c'était ces sacrées poubelles.» **

Ces mots, qui constituent le refrain du chant de guerre du «Keep Britain Tidy Group» (Groupe de la campagne menée pour une Grande-Bretagne propre et nette), résumant, en l'exagérant, une situation qui se détériore rapidement et qui affecte tous les pays membres du Conseil de l'Europe. Sans qu'il s'agisse peut-être d'un problème international au sens où on l'entend généralement, de bonnes leçons peuvent être tirées des méthodes appliquées par divers pays en vue d'y apporter une solution. Au fond, chacun est responsable des débris qu'il répand et l'on peut se demander si quelqu'un n'a *jamais*, à un moment quelconque, laissé tomber un ticket de tramway ou ne s'est jamais débarrassé d'une bouteille vide en la cachant dans un buisson. C'est l'accumulation de ces actes apparemment sans importance, ainsi que les fautes plus graves des «déménagements à la cloche de bois» faits pour se débarrasser du mobilier et des vieilles voitures, qui exigent, pour ne prendre que l'exemple de l'Angleterre et du Pays de Galles, des dépenses de l'ordre de 20 millions de livres sterling par an pour tout éliminer.

«Keep Britain Tidy Group»

Ce drainage économique et le déplaisir que cause la vue des débris partout où ils s'accumulent, sont des facteurs qui ont contribué à la formation du groupe en question. Ce groupe est une organisation bénévole qui vit de cotisations et de dons et qui reçoit également une petite subvention du Ministère des Finances. Il se compose d'organisations qui s'occupent surtout de loisirs, de tourisme et de jeunesse, mais comprend également l'industrie et divers services gouvernementaux.

Les buts de ce groupe sont de faire de la Grande-Bretagne un pays plus propre, plus net et plus beau, d'obtenir l'appui de particuliers, d'éduquer

* Avec la permission de la Britannia Music Co. Ltd.

Front de mer de Berkeley bâti sur des débris. (Photo publiée avec l'autorisation de AUDUBON Magazine.)

le public en général et d'aider tous ceux qui s'intéressent aux facilités et agréments de la vie locale. Le groupe est placé sous le haut patronage de sa Majesté, la Reine-mère Elisabeth.

«National Anti-Litter Week»

A quelle sorte de problèmes le Groupe doit-il faire face? Dans la New Forest, par exemple, qui est un site renommé pour sa beauté, 700 tonnes de débris, en dehors des voitures abandonnées, et 25.000 bouteilles de lait ont été ramassées au cours de la saison d'été de 1966. Il n'est cependant pas possible d'empêcher les gens d'abandonner des débris en ayant recours uniquement à la police ou à une autre action officielle. Ce n'est qu'en inculquant aux intéressés un sentiment de responsabilité personnelle que l'on peut mettre fin à ces mauvaises habitudes. Malgré les efforts déployés par le gouvernement, les conseils locaux et les organisations bénévoles pour endiguer cette marée de débris, le succès obtenu a été limité. C'est pourquoi la semaine du 17 au 23 juillet 1967 a été consacrée à la «National Litter Week» (Semaine nationale de l'enlèvement des débris) et le pays tout entier s'est uni à ce mouvement en procédant à un gigantesque «spring-clean» (Grand nettoyage de printemps).

Les principaux objectifs de la Semaine étaient les suivants:

— Faire prendre conscience au public du problème des débris en tant que fléau national, première étape vers l'amélioration de la situation;

— Coordonner les efforts déjà faits dans l'ensemble du pays et concentrer ainsi l'attention de la nation sur le problème;

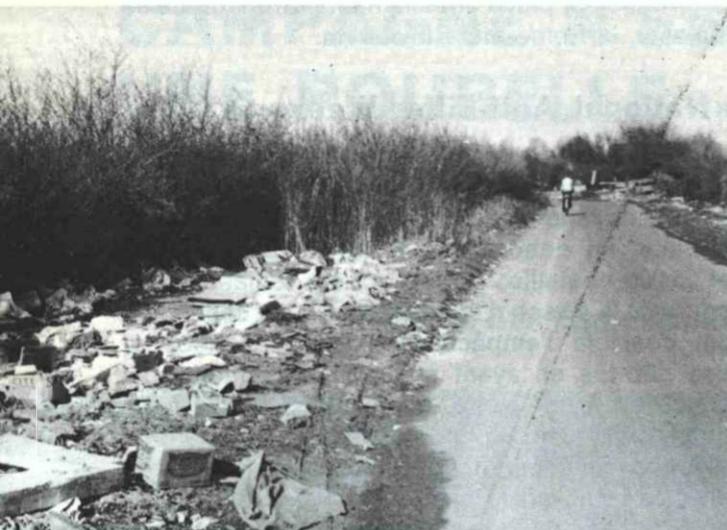
— Organiser un programme de «nettoyage» à long terme à la suite d'une prise de conscience accrue de la nation;

— Faire en sorte que de meilleures possibilités d'enlèvement des débris soient prévues notamment aux «points noirs»;

— Encourager une application plus stricte des lois contre les débris, tout en espérant que la prise de conscience du problème, récemment éveillée dans le grand public, rendra inutile le recours à des poursuites plus nombreuses.

Il s'agissait là d'une grande opération qui a été montée avec énergie et enthousiasme. Une lettre a été envoyée par le Lord Maire de Londres aux pouvoirs locaux de l'ensemble du pays, leur annonçant la «Semaine» anti-débris. De nom-

AVANT.....



breuses autorités locales et organisations bénévoles ont promis leur appui le plus chaleureux. Le Service central de la Campagne a fourni aux participants:

6000 affiches demandant aux gens de se joindre au Groupe de la «propreté» («Join the Tidy Set»), ou les exhortant à ne pas être «négligés» («Don't be an untidy so-and-so»);

150.000 sacs à déchets qui ont été distribués par des garages, des magasins et des enthousiastes du mouvement dans la localité;

25.000 étiquettes pour automobiles;

100.000 sacs à papier (offerts par la «Paper Development Association») à utiliser pour les opérations de nettoyage;

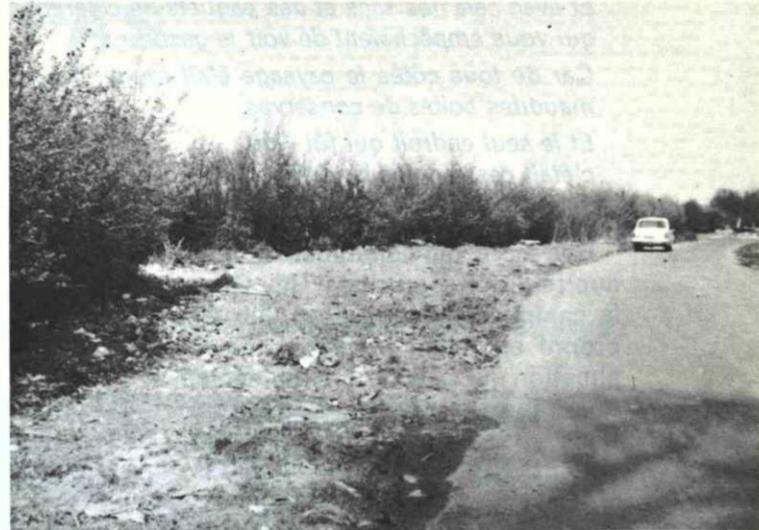
2500 T-shirts, fournis au prix coûtant par un grand magasin.

Au cours de la Semaine, des lettres passant par tous les bureaux de postes principaux ont été oblitérées avec l'emblème de la campagne et, en outre, vingt-sept sociétés ont utilisé l'emblème pour affranchir leur courrier au départ.

De nombreux grands magasins ont organisé dans tout le pays des étalages spéciaux.

Campagne anti-déchet menée à Bristol en 1968 - La photo de gauche donne un exemple de l'entassement des ordures dans un chemin de la périphérie de la ville. La photo de droite montre le même chemin après leur enlèvement. (Photos publiées avec l'autorisation de H. M. Ellis.)

..... ET APRÈS



Presse

Au cours des mois préparatoires d'avril, mai et juin, la place consacrée dans les journaux à la lutte contre les déchets a été sensiblement accrue, mais ce n'est qu'après une conférence de presse tenue à Londres en juillet, que les journaux nationaux et provinciaux ont réellement donné leur appui à la campagne, aidés en cela par la radio et la télévision. La presse provinciale a été particulièrement encourageante. Trente-et-un journaux ont accordé une publicité gratuite et les coupures de presse reçues au siège de la Campagne totalisaient 351 mètres de colonnes. En outre, des articles ont été publiés dans un certain nombre de journaux familiaux et de magazines féminins. D'une façon générale, l'opération a bénéficié de l'appui presque unanime de la presse.

«Glencoe»

Le premier projet entrepris dans le cadre de la Semaine a été exécuté par le National Trust for Scotland, qui a encouragé les jeunes gens travaillant à Glencoe et à Auchindren à enlever tous les déchets et tous les déchets entassés dans le voisinage. Une publicité considérable a été donnée à cette opération par la presse, ce qui était, en fait, une manière de faire appel à des volontaires. Diverses écoles et organisations de jeunes du district et des alentours ont offert leur aide. Ceci prouve d'une façon convaincante que lorsqu'une action est menée avec énergie une zone réputée pour sa beauté peut être débarrassée des déchets et rester propre et nette.

Volontaires pour la lutte contre les déchets

A la suite de l'expérience de Glencoe, le résultat le plus important de la Semaine a été la formation de groupes de volontaires pour la lutte contre les déchets. Ces équipes de jeunes gens portant des T-shirts blancs, des jeans ou jupes blancs et munis de brosses, de pelles, de «piques» à déchets (litter prodders) et de sacs en papier, se sont mis à l'œuvre dans de nombreuses régions. Des dirigeants de jeunes, des clubs de jeunes, des organisations bénévoles et des journaux locaux encouragèrent la formation de ces équipes, qui ont accompli d'utiles opérations de nettoyage dans de nombreuses parties du pays — lors de concours hippiques, de matches de cricket, dans des châteaux ouverts au public, des expositions agricoles, etc. Le Groupe de Londres s'est rendu dans un grand nombre de régions, balayant et enlevant les déchets, remettant des sacs à déchets, posant pour la télévision, interviewé, photographié et montrant d'une façon générale que l'opération, en dehors de son caractère utile et populaire, était un amusement. L'équipe a impressionné très fortement le public.

Formation d'équipes de volontaires pour la lutte contre les déchets

L'expérience a montré que bien que les exhortations et les efforts de la publicité soient utiles dans la campagne contre les déchets, la contribution la plus efficace est réalisée lorsqu'on voit que les gens accomplissent quelque chose de positif: l'idée de faire intervenir des jeunes gens a donné de la légèreté et de la gaieté à un sujet qui pourrait facilement devenir lugubre, ennuyeux et austère.

Les volontaires de la lutte contre les déchets devraient être des gens des deux sexes, agréables, s'adaptant facilement et qui ne craignent pas d'exercer une activité en public ou d'affronter les photographes. Ils devraient avoir le sens du but à atteindre et des responsabilités — le groupe d'âge de 17 à 20 ans étant le meilleur en l'occurrence. La manière de se rendre utiles la plus frappante est d'exercer leur action lors de manifestations publiques, telles que les carnivals et les gymkhanas qui se tiennent en plein air et s'accompagnent toujours d'une grande quantité de déchets. Les volontaires devraient se manifester, en particulier, lorsqu'ils enlèvent les déchets que vient de laisser un public insouciant. Toutefois, ils ne devraient montrer aucun ressentiment et accepter tout simplement, avec bonne humeur, que beaucoup de gens soient négligents et qu'on devrait, par exemple, leur enseigner à ne pas l'être. Cette participation de groupe ne peut manquer d'être

remarquée par les jeunes gens ainsi que par les adultes et le fait d'y adhérer peut devenir une chose «acceptée», puisqu'il s'agit d'un amusement, ainsi que d'un réel travail utile à la société.

«Civic Amenities Act 1967»

Ce projet de loi a été adopté par la Chambre des Communes avec l'appui de tous les partis. La partie III de la loi donne aux conseils locaux, aux tribunaux et aux citoyens les armes requises pour la guerre contre l'enlaidissement des villes et des campagnes provoqué par l'entassement inesthétique et rébarbatif de véhicules ou matériels usés, ainsi que par d'autres vieilles choses dont on se débarrasse. La loi oblige les pouvoirs locaux à établir des centres publics de décharge et délègue à une autorité le pouvoir de ramasser et d'enlever les tas d'ordures qui sont abandonnés en plein air. Les nouvelles sanctions pénales pour abandon d'autos et d'objets volumineux comportent une amende maximum de 100 livres sterling pour la première infraction qui, en cas de récidive, peut entraîner une amende allant jusqu'à 200 livres et/ou une peine de trois mois d'emprisonnement.

Bristol «No litter Week» 1968

Comme prélude à la Semaine nationale «anti-déchets» («No litter Week») de 1968 (il avait été décidé de donner au titre un libellé plus énergique), une Semaine pilote a été tenue à Bristol. Les résultats en ont été évalués et utilisés comme base pour les autorités et organisations qui envisageaient une action au cours de la campagne 1968. Cette Semaine locale «anti-déchets» avait deux objectifs principaux: a) concentrer l'attention du public sur le problème général des déchets, y compris les objets volumineux et les voitures à la ferraille, et b) mettre davantage en vedette le fait que le service local de la voirie fournit gratuitement un service de ramassage pour de tels objets. La campagne a été organisée par le fonctionnaire compétent des services de transport et de voirie de Bristol, M. H. M. Ellis (M. Ellis a également effectué une étude sur les déchets non solubles pour le Conseil de l'Europe*. Les slogans adoptés étaient «Don't drop litter» (Ne jetez pas les déchets) et «Keep the city shipshape and Bristol fashion» («Briquez» la ville comme un navire et à la mode de Bristol) (allusion à la longue tradition suivie par la ville en tant que port de mer).

La campagne a été officiellement ouverte par une personnalité bien connue de la télévision. La Chambre de Commerce, les clubs de jeunesse et les écoles ont coopéré en demandant du matériel

* Doc. CE/NAT (67) 16.

de publicité et en organisant des services locaux de voirie. Des affiches ont été placardées dans des «cités» et des signets portant une légende ont été fournis par la Bibliothèque centrale. Des expositions ont été organisées au «City Centre», au «City Information Centre», au «City Museum» et dans plusieurs grands magasins. Un camion décoré a fait chaque jour le tour de la ville pour y diffuser des appels. Des cartes affranchies ont été distribuées à la population pour lui permettre de demander l'enlèvement des déchets volumineux. La télévision, la radio et la presse ont apporté toute leur coopération à la campagne et des slogans ont été projetés à l'écran lors des «informations» données au «City Centre» à intervalles réguliers pendant la Semaine.

A en juger par les réactions du grand public, on a le sentiment que d'excellents résultats ont été obtenus et que des efforts continus seront déployés pour que, au sein de la collectivité, les clubs et associations accordent à la fois leur intérêt et leur participation active à cette œuvre de salubrité.

«No-Litter Campaign 1968»

Le but de la campagne de 1968 est qu'elle se poursuive d'un bout à l'autre de l'année. Cependant, la semaine qui s'est écoulée du 1er au 7 juillet a été considérée comme ayant atteint un point culminant, lorsque la nation toute entière a pu réellement apprécier l'action engagée pour la lutte contre les déchets. Il a été néanmoins souligné que des campagnes locales pouvaient être lancées à tout moment convenant aux pouvoirs locaux intéressés et que des directives et une aide appropriées seraient fournies par le Groupe «Keep Britain Tidy».

L'objectif de «No Litter Week» 1968 était qu'une publicité intense dans la presse, la radio et la télévision, ainsi que des conférences de presse nationales et régionales, informent l'homme de la rue:

- des problèmes que posent les déchets;
- de l'action entreprise pour combattre ce fléau.

Cet aspect particulier de la campagne a reçu l'appui du Ministère du Logement et des Pouvoirs locaux ainsi que de nombreux notables dans l'ensemble du pays. Des accords ont été conclus pour que des ressources consacrées à une publicité spéciale soient mises à la disposition des divers pouvoirs locaux et autres organismes disposés à soutenir la campagne menée par le groupe «Keep Britain Tidy».

Une suggestion a été présentée pour introduire «un Guy Fawkes nouveau style». Le 5 novembre est traditionnellement célébré dans toute la Grande-Bretagne et commémore la tentative de faire sauter le palais du Parlement en allumant des feux de joie et en tirant des feux d'artifice. Le groupe en question propose qu'une effigie symbolisant la lutte contre les déchets remplace celle du Guy Fawkes traditionnel. Ceci aiderait à combattre les déchets et un certain nombre de feux de joie «centraux» offriraient moins de danger que ceux qui sont ordinairement allumés par des particuliers sur les terrains communaux ou dans les jardins particuliers.

La campagne de 1968 se déroule sous le signe «Keep it to yourself—don't drop litter» («Gardez vos déchets — Ne les jetez pas»). Une grande partie du matériel, dont certains éléments ont été renouvelés, et qui fut utilisée avec succès pendant la campagne de 1967 (affiches, étiquettes, sacs, etc.) est de nouveau mise en vedette, comme le sont les Volontaires de la lutte contre les déchets (Litter Defence Volunteers). Certaines innovations ont été apportées, tel le chant de guerre déjà cité, qui est présenté sous forme de disque destiné à être diffusé au public. Des plaques d'impression (stéréos) destinées aux journaux peuvent être fournies avec un choix de trois messages sur la lutte contre les déchets.

Directives

Une partie très importante des activités du Groupe «Keep Britain Tidy» consiste à donner des avis aux autorités sur l'organisation des campagnes locales. Ces avis se fondent sur l'expérience déjà acquise et celle qui est encore en cours. C'est ainsi qu'il est conseillé aux autorités:

- d'informer dès que possible le Groupe qu'une campagne est envisagée;
- de nommer un responsable, chargé de diriger les opérations dans un esprit publicitaire, en liaison étroite avec le Groupe;
- de commander immédiatement le matériel publicitaire nécessaire;
- de constituer des équipes de Volontaires pour la lutte contre les déchets (les dirigeants de la plupart des organisations de jeunesse de Grande-Bretagne accordent leur constant appui aux campagnes);
- d'encourager les journaux locaux ainsi que les stations de télévision et de radio à faire



connaître au public les problèmes de la lutte anti-déchets sur le plan local;

- d'utiliser tous moyens officiels de lancement de la campagne;
- de décrire, dans la mesure du possible, les services locaux de la voirie, ainsi que leur personnel et les véhicules qu'ils emploient;
- d'informer les habitants de la localité du coût de l'enlèvement des déchets dans les rues et les parcs et des inconvénients qu'ils causent tant aux autorités locales qu'au public;
- de provoquer, tout en ayant pour objectif d'aborder les problèmes de la lutte contre les déchets de façon spectaculaire et intéressante, un examen approfondi et des débats sur ces questions;
- de s'assurer que toute fête paroissiale, tout carnaval ou manifestation publique ayant lieu

dans la région soit largement pourvu d'un matériel publicitaire anti-déchets et fasse l'objet de démonstrations actives sur cette lutte.

Commissions scolaires

A l'heure actuelle, plus de 6.000 commissions scolaires en Grande-Bretagne participent à la campagne. Les maîtres sont invités à nommer des représentants de chaque classe. Avec l'aide d'une compagnie pétrolière, le Groupe fournit des insignes aux dirigeants et aux membres des commissions (insignes visibles de leur autorité). Un dépliant fournit des suggestions sur les nom-

Volontaires de la lutte contre les déchets au travail lors du «Rally» de l'Armée du Salut à Crystal Palace, Londres. (Photo publiée avec l'autorisation du Groupe «Keep Britain Tidy».)

breuses activités que peuvent exercer éventuellement les commissions, par exemple:

— Veiller à ce que des débris ne soient pas abandonnés autour de l'école;

— Faire en sorte que les élèves, avec l'aide de leur professeur de dessin, organisent des expositions d'affiches fréquemment renouvelées et une exposition d'affiches officielles;

— Nommer des gardiens spéciaux pour les journées sportives;

— Organiser des concours de rédaction, peut-être dans le journal de l'école, sur les thèmes suivants:

- Ecrire un petit poème sur la lutte anti-débris.
- Dramatiser un incident de cette lutte.
- Dessiner des affiches à l'appui de la campagne menée.

— Inclure un film anti-débris dans toutes projections organisées sur des sujets de plein air.

— Organiser des entretiens ou discussions sur le problème des débris. A ces discussions pourraient être invités des orateurs appartenant, par exemple, au service de voirie du conseil local, aux organisations de jeunesse, aux organisations bénévoles, aux sociétés se consacrant aux agréments et aux loisirs, aux organisations nationales, etc.

Concours du village le mieux tenu

Les membres du Groupe «Keep Britain Tidy» ont été invités à arbitrer un certain nombre de concours. Ils ont été continuellement impressionnés par le haut niveau de propreté et de soins qu'il est possible d'atteindre lorsque toute la collectivité participe à un tel concours. La voirie de nombreux villages était si parfaite que l'on n'y découvrait aucune trace de débris. Ceci avait nécessité la coopération du conseil de paroisse, des chefs de famille, des jeunes gens et des enfants, mais les résultats justifient le dur labeur fourni et doivent être une joie pour tous ceux qui visitent la campagne.

Films

Le Groupe a rassemblé une série de films sur les débris qui font l'objet d'une demande constante, notamment de la part des écoles.

(Pour de plus amples renseignements, s'adresser à Schools Secretary, Keep Britain Tidy Group, 27 Queen Anne's Gate, London, S.W.1.)

GARDEZ DUBLIN PROPRE

Une campagne anti-débris a été menée avec le slogan «Keep Dublin Tidy» (Gardez Dublin propre) pendant ces sept dernières années et elle s'est intensifiée l'an dernier par la nomination d'un agent chargé à plein temps de collaborer aux travaux. La campagne se poursuit toute l'année, mais la publicité est plus intense au cours des mois de juin, juillet et août lorsque l'accumulation des débris dans les rues atteint son maximum. Une semaine spéciale de lutte contre les débris a lieu chaque année en juillet, pendant laquelle on assiste à un concours de vitrines ainsi qu'à d'autres événements. Au cours de cette semaine également, les éclaireurs et les éclaireuses sont de service dans la ville; ils distribuent des étiquettes contre les débris et encouragent le public à utiliser les boîtes à ordures.

La campagne s'adresse à tous les éléments de la collectivité, mais elle a été spécialement orientée l'année dernière vers les enfants. On a le sentiment, en effet, que la solution du problème des débris sera plus aisément trouvée en éduquant la jeune génération. Pour atteindre cet objectif, une campagne scolaire a été lancée. Des brochures spéciales ont été distribuées à toutes les écoles en demandant que des Comités soient établis et plus de la moitié des écoles de Dublin ont coopéré à cette campagne. En outre, un fonctionnaire de la ville a visité les écoles en projetant des films sur la lutte contre les débris et en faisant des conférences sur ce sujet.

Pour l'ensemble de la campagne, tous les moyens de publicité sont utilisés. Plus de 6000 affiches sont exposées sur les bâtiments commerciaux, sur tous les autobus de la ville et dans les usines, bureaux et cantines. Des étiquettes spéciales en vinyle sont fournies aux commerçants. Les véhicules de la ville portent des affiches sur la lutte contre les débris. Une publicité gratuite est faite à la radio et à la télévision ainsi que dans la presse. Au lieu d'insérer les annonces habituelles dans les journaux, une série de dessins est publiée dans les quotidiens du soir. Des diapositives sont projetées gratuitement dans les cinémas. Des clichés portant un slogan de la lutte anti-débris sont utilisés pour la correspondance de la ville. Le service de la voirie fait participer des véhicules décorés de l'emblème de la campagne à la procession annuelle de la Saint-Patrick, à laquelle assiste une population que l'on peut

Exemples d'affiches utilisées pour des campagnes menées contre les débris dans divers Etats membres



estimer à environ 250.000 personnes. Un stand est également dressé lors de la Foire de Printemps (Spring Show) et du concours hippique (Horse Show). Une caractéristique de ce stand est un appareil dénommé «talking elephant litter box». Au moyen d'un microphone et d'un haut-parleur «l'éléphant» peut avoir une conversation avec les enfants qui visitent le stand.

Cette année, à titre d'essai, 25.000 sacs à déchets en polythène ont été distribués à l'intention des automobilistes. Cette distribution a été effectuée sur les plages de la ville par des éclaireurs et le Service d'immatriculation des automobiles a lui aussi procédé à une telle diffusion. En outre, le nombre des boîtes à ordures de la ville s'accroît actuellement de façon considérable.

Une campagne spéciale se déroule sur les quatre plages de Dublin, utilisant le slogan «Keep our Beaches safe and clean» (Gardez nos plages sûres et propres). Plus de 200 grandes corbeilles à déchets peintes en rose et jaune sont placées à intervalles réguliers sur ces plages. Deux douzaines d'affiches de «choc» portant l'image d'un enfant blessé avec les mots «Cuts cripple—tidy up» (coupures graves — rangez tout) sont apposées aux points stratégiques. Un camion décoré sur lequel figurent des slogans anti-détritus défile par beau temps sur les plages. Lorsque la campagne a été lancée, il s'est produit 300 accidents dus à des débris de verre, à des boîtes de conserves, etc. sur la plage de Dollymount. Le taux de ces accidents a diminué chaque année et l'an dernier on n'en comptait que seize.

Pour contribuer à l'application de la loi et des arrêtés municipaux concernant la lutte contre les déchets et la voirie, six gardiens en uniforme ont

été nommés. Leur principale tâche est d'assurer l'exécution des arrêtés municipaux et d'engager des poursuites en cas d'infraction.

Au cours de la campagne contre les détritux, la Ville sollicite les efforts conjugués de tous les éléments de la collectivité. Jusqu'à ce jour, cet appel a rencontré bon accueil. Un concours de compositions a été organisé l'année dernière pour des écoles et le nombre des participants a été supérieur à 6000. Plusieurs grandes firmes ont également organisé des concours pour la lutte anti-détritux et l'une d'elles a offert 100.000 sacs à déchets à la Ville. D'autres firmes ont réservé une place dans les journaux pour la publicité de la campagne. Un journal de la Ville a organisé un concours intitulé «Dublin's Fair City» en décernant des prix pour les zones les mieux tenues.

La campagne s'effectue par des agents de la Voirie et entraîne des dépenses de l'ordre de 6000 livres sterling.

Il est difficile d'évaluer l'efficacité de la campagne. Une raison de cette difficulté est que le volume des déchets s'accroît à un taux alarmant dû au développement des emballages et à l'augmentation du niveau de vie. Néanmoins, les résultats sont encourageants. Les détritux qui se sont accumulés dans les principales rues pendant toute une journée en juillet 1961 totalisaient un poids d'environ 130 kg. Cette année on a constaté que ce poids avait diminué de moitié — soit environ 60 kg. De plus, les 2500 poubelles de la Ville sont de plus en plus utilisées et un grand nombre d'entre elles, notamment dans le centre, doivent être vidées plusieurs fois par jour. Normalement, une grande partie de déchets se serait trouvée dans les rues.

« UTILISEZ VOTRE SENTIMENT DE LA NATURE »

En 1961, les représentants d'un petit nombre d'organisations pour la vie en plein air de Norvège ont discuté des mesures qui pourraient être prises pour empêcher que le paysage ne soit gâché par des détritux.

Après avoir pris contact avec de nombreuses organisations et institutions nationales, une campagne pour la conservation du paysage a été lancée à l'intention des particuliers et menée pendant la période de 1961 à 1963. Cette campagne se faisait sous le slogan de «Nature Sense» (Sentiment de la nature).

Une réunion d'information s'est tenue à Oslo, avec la participation de 54 délégués représentant 47 organisations, institutions et sociétés. Parmi celles-ci figuraient le Ministère de l'Agriculture, la Direction des forêts nationales, des associations d'agriculteurs et d'automobilistes, des compagnies pétrolières, des compagnies d'assurances et des associations pour la vie en plein air.

Un comité central a été élu sous la présidence du Ministre de l'Agriculture. Cet organisme a nommé un groupe de travail plus restreint et un certain nombre de comités chargés de tâches spéciales d'information ont été institués.

Son Altesse Royale, le Prince héritier Harald, a bien voulu accorder son haut patronage à la campagne.

Une somme d'environ 500.000 couronnes a été collectée et une quantité considérable de matériel publicitaire a été produite grâce à la coopération existant entre les comités spéciaux et au soutien précieux d'un certain nombre de compagnies privées. Ce matériel comprenait des affiches intitulées «Take care when lighting fires» (Prenez garde en allumant des feux), «The countryside is no rubbish bin» (Le paysage n'est pas une boîte à ordures), «No dumping» (Décharge interdite) ainsi que des étiquettes pour lettres, des étiquettes pour manuels (les dix commandements de la forêt) et divers prospectus, appels, etc. La campagne a également financé la production de six courts métrages projetés dans environ 300 cinémas dans l'ensemble du pays. Plusieurs annonces à l'écran ont été projetées gratuitement par les cinémas d'un certain nombre de grandes villes. Une série d'images représentant surtout des objets qui enlaidissent le paysage a été fournie et utilisée pour des campagnes de publicité dans la presse quotidienne et hebdomadaire.

Les organisations de tourisme automobile ont appuyé la campagne en distribuant des prospectus et des affiches — à utiliser spécialement sur les terrains de camping — et ont donné, au cours de leurs réunions, des conférences et des films consacrés à la «conservation du paysage». Certaines compagnies d'assurances ont fait confectionner des sacs pour le transport des aliments, portant un appel imprimé au «Sentiment de la Nature», qui ont été distribués dans les hôtels. Un certain nombre d'autres firmes ont imprimé un appel semblable sur l'emballage de leurs produits.

Le Ministère de la Santé a envoyé une circulaire aux services de Santé locaux en leur demandant de s'assurer que les règlements concernant le ramassage et l'enlèvement des ordures soient observés. La Société norvégienne de Radiodiffusion a donné son appui à la campagne et contribué à diffuser ses idées et ses objectifs par des émissions sur les réseaux nationaux et régionaux de la radio et de la télévision.

Une fabrique d'allumettes a imprimé gratuitement l'emblème de la campagne sur un million de boîtes. Les compagnies pétrolières ont imprimé de leur côté des appels au «Sentiment de la Nature» sur leurs cartes de tourisme (dont environ 100.000 sont produites annuellement), projeté des annonces à l'écran et reproduit lesdits appels sur environ 500.000 sacs à déchets distribués aux automobilistes.

Un certain nombre d'organisations, telles que l'Association norvégienne de voyages, l'Association pour le développement du ski, l'Union des agriculteurs norvégiens, l'Association norvégienne de chasse et de pêche ont apporté à la campagne un soutien précieux, de même que le Mouvement Scout et les 4H Clubs.

Le Ministère de l'Eglise et de l'Education a envoyé des rappels concernant le «Sentiment de la Nature» à toutes les écoles atteignant ainsi à la fois les élèves et leurs parents. Un certain nombre d'écoles primaires ont organisé des concours sur des sujets relatifs à la conservation de la nature à l'intention des élèves qui passent les examens de fin d'études. La conservation de la nature a été également inscrite au programme des études de sciences naturelles des écoles secondaires.

(Suite page 24)



La photo ci-dessus montre le radeau décoré avec l'emblème de la lutte contre les détritux. La photo de gauche représente des gardiens de la campagne anti-détritux examinant une affiche. (Photos publiées avec l'autorisation du Service de voirie de la Ville de Dublin.)

«KEEP MALTA TIDY»

En septembre 1967, le «Keep Malta Tidy Executive Committee» (Comité exécutif pour garder Malte propre et nette) a été institué avec l'objectif précis de lancer une campagne vigoureuse en faveur d'une plus grande propreté de l'île.

La campagne se fonde sur un programme en trois points: services appropriés de ramassage et d'enlèvement; formation de la conscience du public à l'égard du problème des débris; adoption et application effective des lois concernant les débris.

On a commencé par établir une liaison avec les divers services gouvernementaux qui partagent la responsabilité d'assurer d'une façon générale la propreté de l'île.

Un certain nombre d'études spéciales ont été faites pour établir des priorités et élaborer un programme de travail. Des hommes ont été munis d'outils et de moyens de transport, puis affectés d'urgence à l'élimination des tas de débris. Il a été ensuite décidé de concentrer l'attention sur un district particulier, considérant qu'une telle politique produirait de meilleurs résultats que celle consistant à s'attaquer au problème au hasard.

Le ramassage des ordures ménagères est satisfaisant et s'effectue quotidiennement. Toutefois, l'accroissement de la population a nécessité la mise à disposition d'un plus grand nombre de véhicules pour effectuer cette besogne.

Les débris de matériaux de construction et autres résidus volumineux sont déchargés dans des carrières, mais le dépôt non contrôlé de tels matériaux sur le bord de la route constitue un réel problème car ils gâchent considérablement la beauté du paysage.

Des corbeilles à déchets ont été fournies en plus grand nombre, notamment aux terminus des autobus, sur les plages et dans les centres de loisirs. Des récipients en béton, d'un modèle spécial et de différentes couleurs ont été également installés.

Un emblème spécial portant le slogan «Thamm-gux» (Ordre et propreté) a été dessiné et largement distribué.

Une Semaine anti-débris, la première du genre à Malte, s'est tenue en novembre 1967 avec le plein

appui de la presse, de la radio et de la télévision. Le slogan utilisé a fait l'objet d'une large publicité et des articles et photographies sur la campagne ont été publiés. Plus de 5000 affiches ont été distribuées dans l'ensemble de l'île par des organisations d'étudiants. Des expositions d'affiches ont été organisées dans plusieurs villes et villages. Des étiquettes avec le slogan «Keep Malta clean» ont été distribuées aux propriétaires d'automobiles, aux véhicules commerciaux, etc. De grands écriteaux offerts par des firmes locales et portant le même slogan ont été exposés dans des endroits bien situés.

Le «Litter Act 1968» a été approuvé par la Chambre des représentants. Cette loi prévoit des mesures plus rigoureuses contre le ramassage, la décharge ou l'enlèvement illégaux de débris, d'ordures ou d'autres matières. En vertu des dispositions de la loi, un Comité consultatif de la voirie a été institué pour remplacer le Comité exécutif «Keep Malta Tidy». La politique de ce Comité vise une action qui doit s'exercer tant à court terme qu'à long terme. L'action à court terme comporte l'octroi de moyens facilitant l'enlèvement des débris, l'organisation de journées de «nettoyage» et l'application de la loi. La politique à long terme a pour objet d'éduquer le grand public et de faire prendre conscience aux gens du problème des débris. Chaque moyen possible doit être utilisé. Des efforts spéciaux sont déployés, pour inculquer aux enfants le sens des responsabilités à cet égard. A cette fin, un concours d'affiches a eu lieu pour les enfants des écoles et aucun effort n'est épargné pour amener ces dernières à former leurs propres comités de lutte contre les débris.

Un grand nombre des activités mentionnées ci-dessus n'a entraîné aucune dépense. Toutefois, là où des ressources financières étaient nécessaires, celles-ci étaient fournies par divers services gouvernementaux. Des contributions volontaires émanant d'industries, d'organisations nationales et de la presse ont également aidé à faire face aux dépenses nécessitées par d'autres aspects de la campagne.

Comme celle-ci en est encore à ses débuts, on a le sentiment qu'aucune évaluation valable ne peut encore être faite de ses résultats.

CHYPRE

Bien que jusqu'à ce jour, il n'y ait pas eu de campagne proprement dite menée sur le plan national contre les débris, des entretiens ont été diffusés par la radio et la télévision et l'on a fait appel à la collaboration des maîtres pour encourager les élèves à ne pas laisser des déchets de pique-nique dans les forêts.

La loi révisée sur les forêts de 1967 (Revised Forest Law 1967) contient l'article suivant:

«Toute personne qui, dans une forêt de l'Etat, jette, décharge ou entasse des débris quelconques ou des ordures, se rendra coupable d'une infraction et sera passible, en cas de condamnation, soit d'une peine d'emprisonnement n'excédant pas six mois ou d'une amende ne dépassant pas cinquante livres ou de ces deux sanctions à la fois».

Le Département des forêts s'engage à nettoyer les terrains de pique-nique pendant toute la saison d'été et à fournir des poubelles (bien qu'un grand nombre de visiteurs n'y déposent pas leurs débris). Le coût du nettoyage de ces terrains s'élève à environ 2000 livres par an.

Récemment, la Municipalité de Nicosie a lancé une campagne anti-débris de trois mois, pendant la période du 18 juin au 14 septembre 1968. Cette campagne avait pour objet d'encourager la population à garder propres et en bon état les fossés, routes, jardins, pelouses, terrains de construction et la ville en général. On a pu obtenir à ce sujet un nombre considérable de reportages dans la presse, des affiches ont été apposées et des oriflammes déployés dans les lieux publics. La campagne s'est avérée assez fructueuse et a entraîné une dépense d'environ 8000 livres.

RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

Dans certains districts de la République Fédérale, d'excellentes campagnes pour la lutte contre les débris ont été effectuées. L'une d'elles a porté essentiellement sur le thème «Notre village devra être plus beau».

Les élèves de Schnitzhausen, sous la conduite de leur maître, ont nettoyé la forêt locale qui avait été utilisée pendant de nombreuses années comme terrain de décharge pour les débris et débris de toute sorte. Maintenant, la forêt s'enorgueillit d'être une zone de loisirs, munie d'un centre ornithologique et de nombreuses installations touristiques.

PAYS-BAS

La Fondation des loisirs néerlandaise dénommée «Stichting Recreatie» a effectué pendant quelques années une vigoureuse campagne contre les débris en liaison avec les comités locaux et les services municipaux de la Voirie. Cette campagne visait à instituer des comités dans tout le pays et à leur fournir des affiches, des oriflammes, etc. Malheureusement, cette méthode n'a pas rencontré un grand succès et a été, par la suite, abandonnée.

Les affiches fournies par l'ANWB (le Touring-Club des Pays-Bas) et contenant des consignes particulières contre l'abandon des débris dans les bois et les terrains de pique-nique, sont bien connues dans l'ensemble du territoire.

Une campagne nationale anti-débris, qui peut se comparer au «Country Code» du Royaume-Uni, a été lancée récemment avec la distribution d'un million d'exemplaires d'un opuscule intitulé «De Groene Tien» qui donne des conseils pour conserver au paysage son aspect propre et net.

Un grand nombre de services publics de voirie sont d'avis que la propagande n'obtiendra de bons résultats que si elle peut s'appuyer sur des règlements de police. Dans certaines villes une «police de la voirie» a été instituée, du fait que la police ordinaire n'a ni le temps ni l'occasion de s'occuper des infractions relativement légères (du point de vue juridique) qui consistent à laisser traîner des débris.

SUISSE

Cette campagne de publicité vise essentiellement les maîtres et les élèves, les associations sportives et les autorités locales, mais elle concerne d'une façon générale tous ceux qui vivent autour du lac de Constance. Elle est menée sous le patronage de l'«Association Internationale pour le nettoyage des rives du lac de Constance».

L'an dernier, la campagne a rencontré un succès énorme. Les travaux de voirie ont été assumés par les communes situées autour du lac. Le 2 décembre 1967, plusieurs milliers de volontaires venant d'Autriche et d'Allemagne ainsi que de Suisse, ont nettoyé les débris qui s'étaient accumulés pendant l'été sur les rives. Il y a lieu d'espérer que des campagnes similaires seront organisées chaque année.

En septembre et novembre de cette année, des efforts seront déployés pour nettoyer à la fois les rives et l'hinterland du lac de Constance. Une

(Suite page 23.)

Islande

Les 5 thèmes que la délégation islandaise considère comme pouvant être traités dans la « Section européenne », sont, par ordre de préférence:

- a) Conservation des eaux;
- b) Information et éducation;
- c) Protection des côtes;
- d) Parcs nationaux et réserves;
- e) Erosion des sols.

Du matériel d'exposition peut être fourni pour les sujets suivants: parcs nationaux et réserves ainsi que l'érosion des sols.

Des photos, en noir et blanc, sont disponibles avec commentaires en anglais, ainsi que des diapositives en couleurs.

Irlande

Les discussions préliminaires au sujet de l'Année européenne se sont tenues entre les principales instances intéressées et il est certain que l'Irlande y participera. Néanmoins, la préparation à ce stade de plans détaillés pour des conférences, séminaires ou autres manifestations éventuelles est considérée comme prématurée. Plusieurs activités concernant les divers aspects de la conservation de la nature sont actuellement en cours et toute décision qui serait prise maintenant au sujet des activités à entreprendre dans le cadre de l'Année de la Conservation de la Nature devrait être réexaminée ultérieurement.

Italie

Le Ministère de l'Agriculture — Direction générale de l'Economie des Zones de Montagne et des Forêts — a commencé à préparer la participation de l'Italie à l'Année européenne de 1970. Il a constitué un Comité national pour coordonner la participation des administrations, agences, associations et experts sous la présidence du Professeur Pavan.

On a notamment mis l'accent sur certains problèmes d'un intérêt tout particulier pour l'Italie, ainsi que pour d'autres pays européens:

- constitution d'une réserve intégrale entre les territoires des Parcs de la Vanoise (France) et du Grand Paradis (Italie);

- coopération entre les Parcs de l'Engadine (Suisse) et du Stelvio (Italie), pour la sauvegarde de la faune;
- lutte contre les incendies des forêts;
- reboisement;
- étude pour la défense des côtes, particulièrement importante pour l'Italie, compte tenu de la longueur de ses côtes;
- poursuite des activités pour la réalisation d'une administration générale et d'une législation efficace des parcs nationaux, des réserves naturelles et des parcs naturels;
- législation générale sur la protection de la nature et de ses ressources, en tenant compte du rapport entre la sauvegarde de la nature et les exigences de la planification économique régionale;
- conservation du sol et réglementation des fleuves;
- protection des biotopes, en particulier des zones marécageuses, au moyen d'une collaboration plus étroite entre les pouvoirs publics centraux et les autorités communales, provinciales et régionales;
- introduction des problèmes de la sauvegarde de la nature et des ressources naturelles dans les programmes scolaires, notamment dans ceux des écoles primaires et secondaires, afin de former les nouvelles générations;
- cours de recyclage sur la conservation de la nature pour les professeurs des écoles primaires et secondaires;
- cours pratiques pour gardes forestiers sur la conservation de la nature, déjà commencés cette année;
- programmes de télévision et de radiodiffusion, pendant l'année 1970, concernant la protection de la nature.

Luxembourg

Le Conseil Supérieur de la Conservation de la Nature sera chargé de la préparation de l'Année européenne de la Conservation de la Nature au Luxembourg.

Au cours de la dernière réunion de ce Conseil les propositions suivantes ont été retenues:

- émission de timbres-poste (un timbre sur la protection de l'eau, une série concernant des plantes et animaux protégés au Luxembourg (dans le cadre des arrêtés pris pour la protection de certains végétaux et animaux));
- campagne active de nettoyage des paysages du Luxembourg avec l'appui des autorités locales et de la population;
- concours d'affiches sur la protection de l'eau et de la Nature (concours qui pourrait être étendu aux écoles);
- exposition itinérante analogue à celle faite par le British Council for Nature Conservation: Nature Conservation in Great Britain. Exposition qui serait organisée par le Musée de l'Etat. (Pourrait inclure une série de panneaux d'affiches de différents pays ayant trait à la conservation de la Nature);
- dans le cadre du plan d'aménagement du parc germano-luxembourgeois, choisir une commune-témoin qui se prêterait particulièrement pour illustrer l'évolution d'une urbanisation dans le cadre de la conservation de la nature.

Norvège

Un comité national composé de représentants d'organismes tant officiels que privés, un groupe de travail et un secrétariat a été créé, afin de préparer l'Année de la Conservation de la Nature en Norvège.

Le mandat de ce comité est

- de faire des propositions concernant l'organisation de l'Année de Conservation de la Nature en Norvège;
- de proposer des fonds nécessaires devant être accordés par le Gouvernement.

Le Comité a adopté les propositions suivantes:

- la création d'un Comité national comprenant des représentants d'organismes publics et privés (un par organisation), plus 4 membres nommés par suite de leurs expériences personnelles dans le domaine de la conservation de la nature. Le Premier Ministre, Per Borten, a accepté la présidence de ce Comité;
- la création d'un Comité de travail de 6 à 7 membres, dont la présidence est confiée au Président du Conseil pour la Protection de la Nature;
- la création de sous-comités dans les domaines suivants:
 - école et éducation;
 - presse, radio, télévision;
 - films et représentations;
 - brochures;
 - expositions;
- la création d'un secrétariat avec l'engagement à plein temps d'un secrétaire qualifié, à partir de la fin de 1967 jusqu'à fin 1970.

Suède

Une conférence nationale sera organisée (environ 500 participants) dans la même optique que la Conférence européenne avec comme points principaux:

- notre milieu contaminé;
- les activités de loisirs et la nécessité de préserver le paysage, les côtes, etc.

Autres activités:

- organisation à l'échelle locale de semaines de la nature et d'excursions;
- un film sur les zones humides;
- une exposition concernant la conservation de la nature, par le Musée d'Histoire Nationale (Stockholm);
- des programmes de TV et de radio, information de la presse, etc.

Matériel d'exposition

Cinq thèmes sont proposés:

Conservation des eaux; pollution des eaux marines; zones humides et migration des oiseaux; protection des côtes; parcs nationaux et réserves (Diplôme européen); différentes sortes de matériel peuvent être fournies pour ces cinq thèmes.

Des photos en noir et blanc, ainsi qu'en couleurs peuvent être fournies pour les cinq sujets (ci-dessus). Normalement, le droit de reproduction n'est pas acquis. Les commentaires sont en anglais.

Des cartes, des graphiques et des statistiques avec commentaires en anglais, sur certains des sujets ci-dessus sont disponibles.

Brochures en anglais.

Affiches sur les oiseaux de proie, la protection des fleurs.

Des dépliants sont disponibles sur les parcs nationaux, sur les déchets, etc.

Suisse

La Ligue suisse pour la protection de la nature a marqué son accord pour assumer l'organisation, en Suisse, de l'Année de la Conservation de la Nature 1970.

Les travaux préparatoires sont confiés à un petit comité.

1970

M. J. Bächtold, conseiller national, Président de la Ligue suisse pour la protection de la nature, s'est mis à disposition pour assumer la présidence du Comité suisse qui comprendra des représentants de tous les services et organisations intéressés.

Les propositions suivantes ont déjà été faites:

Sur le plan international

Protection de la nature et du paysage dans les Alpes devant contribuer à résoudre les problèmes complexes de la sauvegarde des Alpes en tant que zone de détente supra-nationale.

Sur le plan national

Education du public sur le rôle que joue la conservation de la nature à l'époque actuelle.

Adaptation de la législation aux besoins des temps modernes et à la législation fédérale.

Création de liens directs entre chaque citoyen et la nature.

Création d'un «parc national» en Suisse romande.

Campagne analogue à celle lancée, il y a deux ans, par le Président Johnson et qui avait pour slogan «Beauty for America»: lutter contre le dépôt de détritiques dans la nature, atténuer la rigueur des interventions techniques dans le paysage, créer des zones vertes dans le paysage, y compris les fermes isolées, etc., en faisant appel au concours de chaque citoyen.

Des campagnes, films, émissions télévisées, expositions, brochures, etc., seront utilisés pour atteindre ces buts.

Turquie

Sur le plan national

Semaine nationale de la conservation.

Conférence publique.

Emissions de radio spéciales pendant une semaine, et périodiques par la suite.

Brochures, etc.

Campagne de presse.

Affiches.

Emission de timbres spéciaux.

Diapositives et films.

Expositions itinérantes (et peut-être fixe à Ankara).

Sur le plan régional

Programmes de radio régionaux.

Action dans les écoles et dans les autres centres en vue de montrer des films et d'exposer les problèmes.

Diffusion de brochures, etc.

Lettre-circulaire aux fermiers leur expliquant l'importance de la conservation des ressources naturelles.

Concours de dessin et de dissertation dans les écoles.

Expositions régionales.

La Grèce, l'Italie et, si possible la Yougoslavie pourraient être consultées en vue d'une action conjointe sur un thème régional.

Matériel d'exposition

Cinq thèmes sont proposés:

Erosion et reboisement; aménagement du territoire; conservation de la nature et aménagement rural; parcs nationaux et réserves; loisirs dans la nature; du matériel peut être fourni pour ces cinq thèmes.

Photos: Des photos, en noir et blanc, peuvent être fournies pour les cinq thèmes, avec commentaires en anglais. Le droit de reproduction n'est pas acquis.

Cartes: en anglais.

Graphiques et statistiques: en anglais.

Affiches et brochures: en turc avec explications en anglais.

Royaume-Uni

La principale conférence nationale aura lieu à Londres, en novembre 1970, sous l'égide de «La Campagne en 1970». On y examinera les rapports des dix organes spécialisés travaillant sous les auspices de la Conférence «La Campagne en 1970»: Agriculture et aménagement régional, Industrie, Information, Education sur le milieu naturel, Effets de l'urbanisme sur le paysage, Organismes bénévoles, Elimination des déchets, Recherches sur le milieu naturel, Services professionnels et techniques et Groupe parlementaire. On envisage d'organiser la même année, en Ecosse et dans le Pays de Galles, des Conférences générales du même genre afin de promouvoir les objectifs de l'Année européenne de la Conservation de la Nature, et des Comités directeurs sont créés à cet effet.

Parmi toute la gamme des activités générales qui font déjà l'objet d'une étude détaillée, on peut noter les expositions locales, les semaines de la nature, les articles dans la presse et les programmes à la radio et à la télévision. De plus, on espère organiser des séminaires spéciaux sur la conservation auxquels seraient invités les représentants des autres pays du Conseil de l'Europe, et des journées «portes ouvertes» dans des centres de recherche s'occupant des différents aspects de la con-

servation de la terre, de l'eau et de la vie sauvage. Le Royaume-Uni a déjà entrepris de parrainer un cours pour l'information des animateurs de mouvements de jeunesse sur les questions de conservation de la nature et un grand nombre d'activités similaires dans ce domaine sont mises sur pied en collaboration avec la Fédération Internationale de la Jeunesse et les organismes de jeunesse. Un nouveau centre d'information sur le parc national fonctionnera en 1970 à l'intention des visiteurs de Lake district.

Une étroite coopération est maintenue avec les principaux organismes bénévoles intéressés au milieu physique.

Un Conseil pour l'éducation sur le milieu naturel est également créé, qui produira un rapport significatif en 1970.

Espagne

Les services techniques du Ministère de l'Education et de la Science préparent un rapport sur la participation de l'Espagne à cette manifestation.

L'Espagne a régulièrement envoyé un observateur aux réunions du groupe préparatoire.

Portugal

Le Portugal envisage d'entreprendre les projets suivants dans le cadre de l'Année européenne de Conservation.

Définition des réserves intégrales, naturelles et touristiques et des réserves de paysages qui aboutiront à la grande réserve nationale qui couvrira une superficie supérieure à 30.000 ha.

Démarcation complète et fixation du statut de certaines réserves.

Organisation de colloques et projection de films sur la protection de la nature dans les villes de: Lisbonne, Porto, Coimbre, Viseu, Evora et Vila Real.

Finlande

Les autorités finlandaises participent à la préparation régionale scandinave de l'Année européenne de la Conservation de la Nature 1970.

La Finlande a participé à titre d'observateur à la 7^e Session du Comité européen (juin 1968).

(A suivre.)

Ces informations ont été tirées des rapports nationaux que les gouvernements membres ont fait parvenir au Secrétariat.

NOTES SUR L'A.E.N.

Conférence de 1970

A sa Septième Session tenue en juin 1968, le Comité européen pour la Sauvegarde de la Nature et des Ressources naturelles a étudié les propositions faites par son Groupe préparatoire de l'Année européenne de conservation de la nature (publiées dans «Naturopé» n° 1, Printemps 1968). Après examen et discussion, le Comité a amendé certaines de ces propositions, et en particulier le nombre et les titres des thèmes à discuter. Ces propositions amendées seront maintenant soumises au Comité des Ministres.

Conférence des organisations non gouvernementales - 1969

Il est proposé de réunir en avril 1969 à Strasbourg une conférence dont les dates définitives restent encore à fixer, et à laquelle participeraient le Bureau du Comité européen pour la Sauvegarde de la Nature et des Ressources naturelles et les représentants de diverses organisations non gouvernementales qui exercent une influence sur le milieu naturel ou qui pourraient contribuer à assurer la protection de ce milieu et/ou son embellissement ou encore qui pourraient avoir un rôle éducatif en cette matière. De telles organisations comprendront l'industrie, les mouvements de jeunesse, le tourisme, l'aménagement, les services de santé etc. M. R. E. Boote (Royaume-Uni), Président du Groupe préparatoire de l'Année européenne de conservation de la nature — 1970, présentera un document sur la philosophie de la conservation de la nature.

La liste des organisations invitées à la Conférence sera établie prochainement.

Symbole

Le symbole du Comité européen pour la conservation de la nature et des ressources naturelles, un arbre entouré de douze étoiles, devient de plus en plus familier dans l'ensemble des pays membres du Conseil de l'Europe. Il a reçu une large publicité du fait de son apposition sur toute la documentation concernant la Campagne de conservation de l'eau, et il a figuré également sur les bulletins d'information sur la conservation de la nature en Suède et comme en-tête de la correspondance officielle des Comités de «1970» institués en Norvège et au Royaume-Uni. On le trouve enfin sur les publications du Comité européen et sur les brochures publiées à l'occasion de l'octroi du diplôme européen.

CÉRÉMONIE DE LANCEMENT

La « Charte de l'Eau » a été officiellement proclamée le 6 mai 1968, devant l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe. Lors d'une cérémonie à laquelle ont participé des personnalités éminentes des Etats membres du Conseil de l'Europe, des discours ont été prononcés par S.A. Royale le Prince Albert de Liège, le Sénateur Georges Housiaux, Président du Comité d'organisation de la cérémonie de lancement de la Charte européenne de l'Eau et de la campagne de conservation de l'eau, M. Edgar Faure, alors Ministre français de l'Agriculture, et Sir Geoffrey de Freitas, Président de l'Assemblée Consultative. La Charte a été ensuite signée par les principaux orateurs ainsi que par M. Peter Smithers, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe. Pour reprendre les termes de S.A.R. le Prince Albert, à partir de ce moment « La bataille de l'eau est engagée. Il dépend du courage politique des gouvernements, de la volonté des administrations et de la discipline des citoyens de la gagner ».

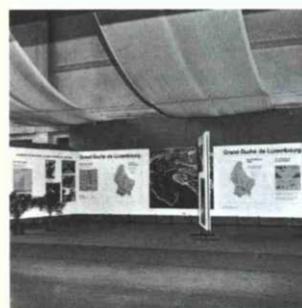
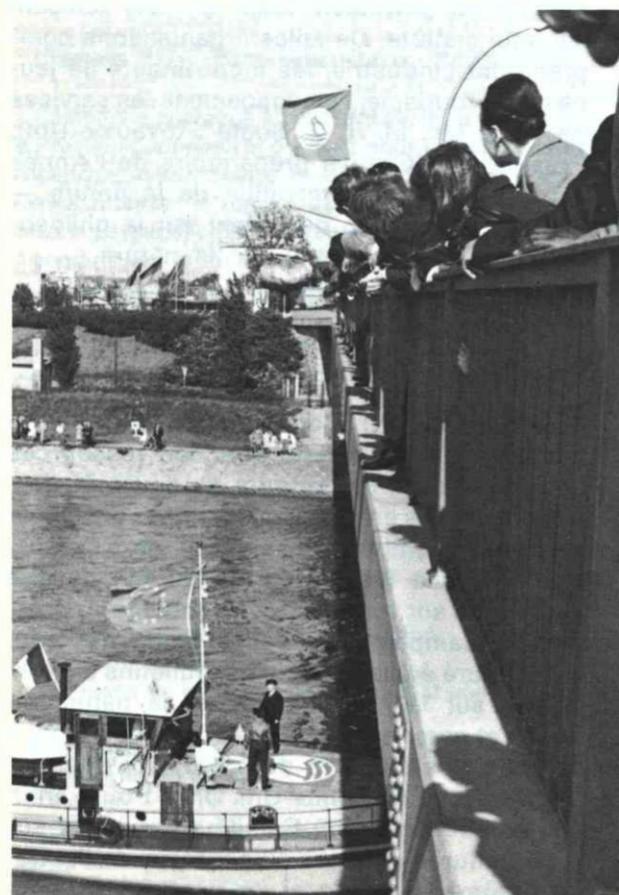


Son Altesse Royale le Prince Albert de Liège signe la Charte de l'Eau, en présence de Sir Geoffrey de Freitas et de M. Peter Smithers. (Photo - Conseil de l'Europe.)

MESSAGE DANS LE RHIN

Le 5 mai 1968, 14.000 « messages » ont été lancés dans le Rhin au Pont de l'Europe, à Strasbourg, au cours d'une cérémonie présidée par M. Geoffrey de Freitas, Président de l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe. Cette cérémonie faisait partie d'une campagne lancée par un périodique européen bien connu « Femmes d'Aujourd'hui » dans le cadre de l'opération beaucoup plus vaste du « Message à la mer » (commentée dans « Naturope » N° 1), laquelle vise à attirer l'attention du public sur le problème de la pollution des eaux. L'opération « Message dans le Rhin », a été organisée dans le cadre du lancement de la Charte européenne de l'eau le 6 mai, en présence de M. Cléban, de « Femmes d'aujourd'hui », également Directeur de l'opération mondiale « Message à la Mer ». Le Conseil de l'Europe remercie M. Cléban, ainsi que son journal pour la publicité qu'il a accordée à la Charte européenne de l'eau.

Les « messages » sont apportés sur le bateau au « Pont de l'Europe ». (Photo - Conseil de l'Europe.)



Vues diverses de l'Exposition de Strasbourg. La photo ci-dessus montre des personnalités officielles de Strasbourg admirant l'exposition des Pays-Bas. (Photos - Conseil de l'Europe.)

EXPOSITION DE STRASBOURG

Avant la cérémonie de lancement, une exposition sur les problèmes de la conservation de l'eau s'est tenue dans le pavillon local des expositions de Strasbourg lors de la « Foire Exposition de Printemps 1968 ». Cette partie de l'exposition s'est déroulée sous les auspices du Conseil de l'Europe et plusieurs pays membres ont apporté leur contribution de même que certaines firmes privées. L'exposition a été ouverte au public du 27 avril au 5 mai ainsi que le 6 mai, comme prolongement à la cérémonie du lancement. Plusieurs milliers de personnes ont visité cette exposition pendant les dix jours où elle a eu lieu.

Les deux principaux exposants ont été les Pays-Bas et la France. Les Pays-Bas ont exposé un « Plan Delta » spectaculaire (voir photographie ci-dessus) qui avait été utilisé pour l'Exposition Universelle de Montréal en 1967. En dehors de l'intérêt de l'objet exposé, ce stand a fourni également un modèle pour les expositions itinérantes, ayant été spécialement conçu pour être monté sur place.

Le stand français représentait le triomphe de la coopération et de l'organisation entre services, en montrant des travaux accomplis en collaboration par au moins 12 organisations privées et gouvernementales s'intéressant à la pollution des eaux.

Les contributions de la Belgique, du Danemark, de la Grèce, du Luxembourg, de la Turquie et du

Royaume-Uni consistaient surtout en photographies et donnaient une dimension européenne intéressante aux problèmes de la pollution des eaux et aux mesures prises pour y faire face.

Complétée par une ou deux organisations privées locales, l'exposition a donné un support concret aux paroles qui ont été exprimées avec tant d'enthousiasme devant l'Assemblée et a montré que le problème était très réel et concernait tout le monde.

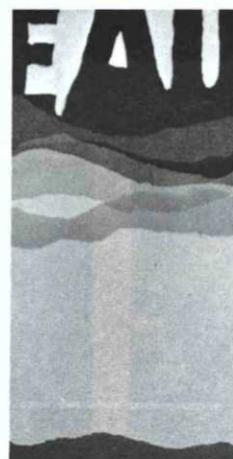
Pour de plus amples détails au sujet du matériel utilisé à l'exposition, s'adresser à :

- | | |
|---|---|
| M. Antoine Dliyannis Professor at the Athens Polytechnic Greece. | Countryside Commission 1 Cambridge Gate Regent's Park London, N.W.1. England. |
| Institut d'Hygiène et de Santé publique Laboratoire des Eaux 1a, rue Auguste Lumière Luxembourg. | Comité belge pour la Diffusion de la Charte européenne de l'Eau Commissariat Royal au Problème de l'Eau 53 rue Ducale Bruxelles 1 Belgium. |
| Ministry of the Interior, Copenhagen, Denmark. | Secrétariat permanent à l'eau 67, bd Hausmann Paris 8 ^e . |
| M. Efdäl Deringil Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire, Représentant Permanent de la Turquie auprès du Conseil de l'Europe 23 boulevard de l'Orangerie, 67 Strasbourg, France. | |
| Voortlichtingscentrum voor Natuurbescherming Herengracht 540 Amsterdam C, Pays-Bas. | |

Un jury international, réuni à Strasbourg en avril 1968, a décerné 3 prix, 11 mentions d'honneur et 6 médailles à des maquettes d'affiches réalisées sur le thème « Conservation de l'Eau — Problème européen » pour un concours ouvert aux élèves des écoles graphiques des 18 pays membres. 160 maquettes avaient été envoyées.



M. Denis LAPLATTE, Strasbourg, France. Premier prix — médaille française.



M. Rino CASALINI, Berne, Suisse. Deuxième prix — médaille suisse.



M. Alain de la BROUSSE, Tours, France. Mention honorable.



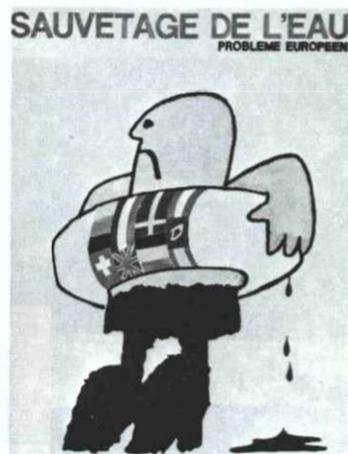
M. Barry McGLONE, Ipswich, Royaume-Uni. Mention honorable — médaille britannique.



M. Ben GOOSSENS, Bruxelles, Belgique. Mention honorable.

Le jury se composait d'un représentant du Secrétariat Général (Président), de Mme de Prelle de la Nieppe, Rédactrice en Chef de « Femmes d'Aujourd'hui » (Belgique), de Mlle Cécile Henry, Rédactrice de « Paris-Match » (France), de M. Gillhausen, Rédacteur en Chef Adjoint de « Stern » (République Fédérale d'Allemagne), et de M. Claude Lefort, Professeur à l'Ecole des Beaux-Arts d'Angers (France).

CONCOURS D'AFFICHES



M. Alain VAN MIGRO, Bruxelles, Belgique. Troisième prix — médaille belge.

GAGNANTS

| | |
|---|---|
| M. Denis LAPLATTE Ecole Municipale des Arts Décoratifs Strasbourg — France | Premier Prix Médaille française |
| M. Rino CASALINI Kunstgewerbschule der Stadt Bern Berne — Suisse | 2 ^e Prix Médaille suisse |
| M. Alain VAN MIGRO Ecole Nationale d'Architecture et des Arts visuels Bruxelles — Belgique | 3 ^e Prix Médaille belge |
| M. Jean-Marc JOST Ecole Municipale des Arts Décoratifs Strasbourg — France | Mention d'honneur |
| M. Barry McGLONE Ipswich Civic College School of Art Ipswich — Royaume-Uni | Mention d'honneur Médaille britannique |
| M. Amadeus LORETAN Kant. Kunstgewerbeschule Lucerne — Suisse | Mention d'honneur |
| M. Denis GUESNIER Ecole Municipale des Arts Décoratifs Strasbourg — France | Mention d'honneur |
| M. Jean HAAS Ecole Municipale des Arts Décoratifs Strasbourg — France | Mention d'honneur |
| M. Michel WODEY Ecole Municipale des Arts Décoratifs Strasbourg — France | Mention d'honneur |
| M. Alain de la BROUSSE Ecole Régionale des Beaux-Arts Tours — France | Mention d'honneur |
| M. Michel RUBBENS Ecole Nationale d'Architecture et des Arts Visuels Bruxelles — Belgique | Mention d'honneur |
| Mlle Denise MESSENGUY Ecole Nationale d'Architecture et des Arts Visuels Bruxelles — Belgique | Mention d'honneur |
| M. Olafur OSKARSSON The Icelandic College of Art and Crafts Reykjavik — Islande | Mention d'honneur Médaille islandaise |
| M. Ben GOOSSENS Hoger St Lukasinstituut Bruxelles — Belgique | Mention d'honneur |
| M. Ulf WESTERMAN Anders Beckmans Skola Stockholm — Suède | Médaille suédoise |

ACTIVITÉS NATIONALES



Versions anglaise et néerlandaise de l'affiche sur la Charte européenne de l'Eau. (Photo - Conseil de l'Europe.)



Belgique

Un Comité national belge a été créé, dont le Secrétariat est assumé par le Commissariat Royal au problème de l'eau.

Le Comité belge a arrêté le plan d'action ci-après:

Distribution d'un dépliant illustré: un dépliant a été édité à 100.000 exemplaires pour la promulgation de la Charte de l'eau, sur lequel a été utilisé l'emblème de la conservation de la nature.

Organisation de concours de dessin: le règlement du concours de dessin a été envoyé dans les écoles d'art graphique du pays (cours du jour et du soir).

Une circulaire est envoyée à tous les échevins de l'Instruction publique des 150 plus grandes communes belges, ayant un enseignement communal autonome, afin de demander la collaboration de leur personnel enseignant.

Des schémas de leçons à différents niveaux ont été établis par des enseignants.

Le Comité a participé à la Conférence nationale pour la protection des eaux et à l'exposition concomitante, à Bruxelles, du 6 au 11 février 1968.

Un exposé a été fait par M. le Sénateur Georges Houssiaux relatif à l'aspect européen du problème de la pollution des eaux et à la doctrine de la Charte de l'Eau; Des films ont été projetés lors de la Conférence et durant les journées de l'exposition; Un stand «Charte de l'Eau» a été organisé à cette exposition.

La Télévision belge francophone a déjà offert un concours appréciable:

dans la rubrique «Actualités» le Journal télévisé a reproduit une interview du Général Crahay; une émission «A votre service» a diffusé des conseils pratiques au sujet du bon usage qu'il y avait lieu de faire de l'eau potable; une émission «Le Jardin Extraordinaire» a consacré un quart d'heure aux aspects du problème des rivières et de la pollution. Cette émission a été réalisée par M. Kesteloot, Vice-Président du Comité belge.

Danemark

Le Ministère de l'Intérieur s'occupe de toutes les questions relatives à la publicité en faveur de la Charte européenne de l'Eau au Danemark.

Le Mouvement européen danois a bien voulu se charger de la traduction, de l'impression, de la publication et de la diffusion de la brochure du Conseil de l'Europe sur la Charte de l'Eau.

M. Killerich a d'autre part préparé des articles destinés à la presse.

Un programme de télévision portant sur les ressources en eau et la Charte européenne de l'Eau est actuellement en cours de préparation.

Enfin, un projet est déposé devant le Folketing, visant à réviser la loi sur le contrôle de l'approvisionnement en eau dans le pays.

France

Le Comité national a décidé la constitution d'un groupe de travail, composé de membres du Comité national de l'eau, auxquels peuvent s'adjoindre d'autres personnes ou associations, et placé sous la présidence de M. Tendron qui assurera la liaison entre le Conseil de l'Europe et le Comité national de l'eau.

Des affiches et des brochures ont été distribuées.

Un timbre pourra être édité.

Une action serait à mener dans les établissements d'enseignement, à tous les niveaux, sous une forme à déterminer.

Italie

Le Ministère de l'Agriculture — Cabinet URI et Direction Générale des Forêts — a constitué:

un *Comité National d'Honneur*, composé de personnalités du monde scientifique, technique, administratif et publicitaire, particulièrement qualifiées dans le secteur de l'utilisation et la conservation des eaux. L'Ambassadeur Magistrati en est le Président;

un *Comité National exécutif*, chargé de coordonner la participation de l'Italie à cette manifestation.

La Direction Générale de l'Economie des montagnes et des forêts, en accord avec le Ministère de l'Education Nationale, a indiqué un sujet concernant la conservation des eaux, pour les trois degrés d'instruction: élémentaire, moyen inférieur et moyen supérieur. Les meilleures compositions, sélectionnées par des commissions provinciales et régionales, ont été présentées à la Commission nationale, afin qu'elle puisse primer les gagnants à l'occasion de la «Fête des Arbres», au mois de novembre 1968.

Le Ministère de l'Education Nationale a reproduit les photographies correspondant aux 12 principes de la Charte de l'Eau dans un dépliant préparé par le Secrétariat Général du Conseil de l'Europe et traduit par M. Benvenuti de la Direction Générale des Forêts; ce dépliant a été distribué en 60.000 exemplaires dans toutes les écoles immédiatement après le 6 mai 1968.

Programme de radiodiffusion et de télévision

La Direction Générale de la «RAI/Giornale Radio» a organisé pour le 6 mai une «Réunion des Cinq».

La Direction Générale de la RAI/TV a effectué une émission sur la cérémonie de la promulgation de la «Charte de l'Eau», en l'insérant dans une de ses éditions du journal télévisé du 6 mai 1968.

Une conférence de Presse s'est également tenue.

Luxembourg

Une Table Ronde sur les objectifs de la campagne s'est tenue avec la collaboration de Radio-Luxembourg. On a réservé une partie du programme «Owesmagazin» pour montrer certains aspects particuliers du problème de l'eau au Luxembourg. Les questions relatives à la conservation de l'eau ont été également traitées régulièrement dans les programmes du samedi. On envisageait

aussi d'intercaler entre les émissions les plus écoutées des slogans brefs mais frappant l'imagination sur le thème de l'eau.

Il a été décidé d'inaugurer la campagne de publicité par une conférence de presse. La Fédération des pêcheurs sportifs envisage l'édition d'un numéro spécial de son périodique «Letzeburger Sportfischer» consacré à la campagne.

Des leçons sur les problèmes de l'eau doivent être données dans toutes les classes des écoles primaires du pays sur le thème «Eau saine — Vie saine». Une leçon-type exposera aux maîtres les grandes lignes des sujets à traiter. Des affiches du Conseil de l'Europe seront exposées dans les écoles, mairies et gares du Luxembourg. Leur distribution a été confiée à une firme spécialisée.

Il est proposé de s'adresser à la Direction des Postes en vue de faire marquer tous les envois d'une flamme oblitérante, par exemple «Eau saine — Vie saine».

Pays-Bas

La télévision néerlandaise a projeté le 7 mai le film de la Société Shell sur la pollution des eaux. Cette projection a été présentée par l'ancien Premier Ministre, M. Marijnen, qui est Président du Comité national néerlandais pour la Charte de l'Eau, et par M. Salverda, du State Institute for Nature Conservation Research (RIVON).

En outre, le numéro de mai de «Natuur van de Maand» a été consacré entièrement à la Charte européenne de l'Eau. Cette publication est adressée tous les mois à quelques milliers d'instituteurs du secteur primaire.

Norvège

Le Groupe de travail responsable de la préparation de l'Année européenne de Conservation de la Nature 1970 est également chargé des questions concernant la Charte européenne de l'Eau et la campagne de diffusion.

Ce groupe est présidé par un membre du Storting, le Professeur Olav Gjaerevoll. Le texte de la Charte de l'Eau a été traduit en norvégien et envoyé, avec du matériel d'information, à la Télévision et Radiodiffusion norvégienne ainsi qu'à l'Agence de presse norvégienne, en vue d'une diffusion à la presse quotidienne.

Suède

Un Comité national de coordination a été institué.

La brochure a été imprimée en Suède et largement distribuée.

Royaume-Uni

Jusqu'à présent, la campagne a revêtu les aspects suivants:

Quatre communiqués de Presse ont été publiés pour annoncer: le concours européen d'affiches, la date du lancement de la Charte, les gagnants du concours européen d'affiches, et le lancement de la Charte, énumération de ses douze principes et texte des explications qui l'accompagnent.

La Countryside Commission étudie actuellement la possibilité de reproduire l'affiche ayant obtenu la médaille pour le Royaume-Uni lors du récent concours, en vue d'une diffusion à la presse.

30.000 exemplaires environ de l'affiche ont été adressés aux ministères, aux pouvoirs locaux, aux autorités fluviales, aux autorités chargées de l'approvisionnement en eau et de l'évacuation des eaux usées, à la police, aux écoles, aux bibliothèques et aux organisations bénévoles d'activités de plein air et de jeunesse. 30.000 exemplaires de la brochure sur la Charte européenne de l'eau ont été envoyés à Strasbourg et 20.000 diffusés dans le Royaume-Uni.

Une flamme portant le slogan «Sauvegardez nos ressources en eau» a été utilisée dans les bureaux de poste de douze villes en mai et en juin. En outre, six cachets portant le même slogan ont été mis à la disposition d'organismes qui possèdent leurs propres machines à affranchir.

Les communiqués de presse ont été envoyés aux autorités de la radio et de la télévision et des efforts ont été déployés en vue de stimuler l'intérêt du public. Toute la documentation disponible a été fournie au service chargé des programmes d'enseignement de la «British Broadcasting Corporation».

L'Office des ressources en eau a mis au point une exposition itinérante traitant de la conservation de l'eau.

De nombreux communiqués de presse ont été diffusés et des contacts ont été pris avec des rédacteurs en chef des revues et des périodiques susceptibles d'envisager la publication d'articles de fond sur la Charte.

Le numéro de novembre du «Countryside in 1970» contiendra un article illustré sur la campagne concernant la Charte, ainsi qu'un article de M. Gérard Boulton, de l'Office des ressources en eau.

Espagne

A l'occasion de la cérémonie de lancement de la Charte européenne de l'Eau, le Gouvernement espagnol a prévu les activités suivantes:

Retransmission en Eurovision de la cérémonie de lancement de la Charte européenne de l'Eau. Programme spécial au cours duquel interviendra le Directeur Général des Travaux hydrauliques.

Trois programmes dans le cadre de la «Télévision scolaire».

Conférence de presse avec des personnes intéressées dans la matière.

Reportage sur les activités de l'Institut d'Hydrologie et d'autres centres, et diffusion d'informations et nouvelles sur ce sujet.

Retransmission par la Radio nationale du programme de son correspondant à Paris sur la cérémonie de Strasbourg.

Interview du Directeur de l'Institut d'Hydrologie.

Deux commentaires détaillés sur l'importance de l'eau.

Entretiens avec des personnes intéressées. Tout au long du mois de mai et au cours des bulletins d'informations, diffusion des nouvelles en la matière.

La propagande graphique comprendra l'édition de dépliants avec texte en espagnol, d'après le modèle et les photos reçus du Secrétariat Général du Conseil de l'Europe et d'affiches multicolores à distribuer aux écoles, casernes, centres publics, etc.

Expositions et conférences se tiendront dans les écoles primaires et dans les centres d'enseignement secondaire.

Un prix sera offert aux élèves pour des travaux sur le thème de l'eau.

Au cours du mois de mai, il y avait à Madrid un cycle de conférences assuré par des spécialistes qui développeront les points de la Charte européenne de l'Eau.

Suisse

La revue «Cours d'eau et énergie» de l'Association suisse pour l'aménagement des eaux a publié un numéro double avril/mai 1968, reproduisant le texte de la Charte suivi de sept articles traitant des divers problèmes de la protection contre la pollution des eaux (lettre de M. Tondury, Directeur de l'Association suisse pour l'aménagement des eaux, en date du 3 mai 1968).

Le Professeur O. Jaag, Président de la Ligue Suisse pour la protection des eaux et de l'air (Comité national pour la Suisse), a publié dans la «Neue Zürcher Zeitung» du 19 mai 1968, un long article exposant les douze principes de la Charte, et l'action du Conseil de l'Europe dans le domaine de la protection des eaux.

(Suite de la page 13.)

section locale de la «Ligue suisse pour la protection de la nature» a déjà lancé une campagne publicitaire en diffusant une circulaire auprès des fonctionnaires locaux et des inspecteurs des écoles, demandant la collaboration de ces dernières. Elle a également envoyé une brochure sur la pollution des eaux tant aux personnes mentionnées ci-dessus, qu'aux hauts fonctionnaires du canton de Saint-Gall (coût: 2000 à 2500 francs suisses). Les communes sont invitées à coopérer à la campagne et à obtenir l'aide des associations de pêche, de chasse et ornithologiques.

La «Ligue suisse pour la protection des eaux et de l'air» envisage la projection d'un film intitulé «Litter — the debit side of opulence» (Détritus — le mauvais côté de l'opulence). Ce film sera donné en deux versions (l'une de 12 et l'autre de 25 minutes) et sera destiné à tous les secteurs de la population. Le coût total de la production est estimé à 220.000 francs suisses.

DIPLÔME EUROPÉEN POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE

Ce diplôme a été créé en 1965 et il est attribué pour des paysages, réserves naturelles ou sites présentant un intérêt européen, lorsque les mesures de protection qui ont été prises atteignent un certain niveau. Il est octroyé pour une période renouvelable de cinq ans et les titulaires qui sont les autorités privées ou gouvernementales chargées d'assurer la protection, sont invités à envoyer des rapports annuels au Conseil de l'Europe sur l'aménagement et la protection de la région intéressée.

Octroi de diplômes en 1968

Lande de Lunebourg (République fédérale d'Allemagne)

Le diplôme a été présenté, le 29 mai 1968, par le Professeur Fadil H. Sur, Directeur des Affaires économiques et sociales du Conseil de l'Europe à M. Alfred Toepfer, Président du «Vereins Naturschutzpark» au cours d'une cérémonie qui a eu lieu sur la Lande elle-même. Le Comité européen était représenté par son Président, M. E. P. Dottrens (Suisse).

Brochure n° 4, préparée avec l'assistance de:

Bundesministerium für Ernährung, Landwirtschaft und Forsten, et du Verein Naturschutzpark E.V.

Parc national suisse

Le diplôme a été présenté, le 29 juin 1968 à Zerne, par M. Peter Smithers, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe à M. J. Jungo, Inspecteur Général des Forêts et Président de la Commission fédérale du Parc national suisse, en présence du Professeur H. P. Tschudi, Chef du Département fédéral suisse de l'intérieur et d'autres personnalités. Le Comité européen était représenté par le Professeur M. Pavan, Directeur de l'Institut d'entomologie de l'Université de Pavie (Italie).

Parcs nationaux de Muddus, Sarek et Padjelanta (Suède)

Le diplôme a été présenté par M. Peter Smithers au cours d'une cérémonie tenue à Staloluokta le 27 août 1968. Les personnalités officielles qui ont reçu le diplôme étaient M. E. Holmqvist, Ministre de l'Agriculture et M. P. Sköld, Directeur du Bureau national des Forêts et Terres domaniales et le Dr V. Poulsøn, Directeur Général de l'Office national de Conservation de la Nature. M. E. P. Dottrens représentait le Comité européen.

(Suite de la page 11.)

La Direction des routes nationales a établi des plans pour les haltes au bord de la route et édicté des règlements pour la fourniture de poubelles et leur vidage à intervalles réguliers.

La campagne faisant appel au «Sentiment de la nature» s'est adressée essentiellement aux individus et a souligné la responsabilité de chacun en ce qui concerne la conservation du paysage; elle a montré en même temps ce qui peut être fait utilement à cet égard. L'objectif de la campagne est d'assurer *personnellement* la conservation de la nature. Or, elle a obtenu un certain nombre de résultats fructueux. Il n'est pour ainsi dire personne dans le pays qui demeure ignorant de ces problèmes et, d'ores et déjà, la population considère le paysage avec plus de respect. Les campagnes locales de nettoyage et d'enlèvement des détritiques ont eu pour effet de donner au paysage un aspect plus net et plus propre et d'améliorer l'élimination des déchets dans beaucoup d'endroits. En outre, l'action ainsi menée a exercé une certaine influence dans d'autres pays.

En conclusion, on a le sentiment que la campagne a beaucoup fait pour créer un climat favorable à la cause de la conservation de la nature bien qu'il y ait eu tendance à considérer cette conservation comme le fait «de ne pas jeter des détritiques» et «de ne pas arracher des branches vivantes». Il est dans l'intention du secrétariat norvégien pour l'Année de conservation «1970» d'utiliser les mêmes méthodes en vue d'une campagne menée sur un front beaucoup plus large.

CORRIGENDUM

Le texte qui figure à la page 2 de la brochure sur les parcs nationaux de Sarek et de Padjelanta est incorrect. Il devrait être remplacé par le texte suivant:

«The text of this booklet is a condensed abstract from a work by Mr Kai Curry-Lindahl, 1968:

«Sarek, Stora Sjöfallet and Padjelanta—Three National Parks in Swedish Lapland», published by the Swedish Forest Service through Raben & Sjögren, Stockholm (141 pp.).»

Prière de bien vouloir excuser cette erreur.

M. DAVID LEWIS



M. David Lewis, que l'on voit ci-dessus avec Mme Lewis et M. Emile Dottrens, Président du Comité européen pour la Sauvegarde de la Nature et des Ressources Naturelles, a résigné ses fonctions de Secrétaire du Comité, le 14 juin 1968, pour occuper un poste de Professeur adjoint de langues à Lakehead University, Port Arthur, Canada. Il a travaillé au Conseil de l'Europe pendant dix ans, et les quatre dernières années, à la Section de la Conservation de la Nature. Son énergie et son enthousiasme ont marqué de leur empreinte une grande partie de l'activité de la Section, et il a fourni notamment une aide précieuse lors de la création du Centre européen d'information.

Ses fonctions de Secrétaire du Comité européen ont maintenant été reprises par M. H. Hacourt.

REMERCIEMENTS

Nous remercions vivement les personnalités mentionnées ci-après pour la contribution qu'elles ont fournie à la préparation du présent article sur les campagnes contre les détritiques.

Chypre:
Directeur du Département des Forêts, Nicosia.

République fédérale d'Allemagne:
Prof. Dr. Olschowy, Bundesanstalt für Vegetationskunde, Naturschutz und Landschaftspflege, Bad Godesberg.

Malte:
M. J. Dalli, Secrétaire, Public Cleansing Advisory Committee, Valletta.

Irlande:
M. James Murrin, Superintendent of Cleansing, Dublin.

Pays-Bas:
D' W. F. de Soet, Ministrie Lanbouw visserij, La Haye.

Norvège:
M. Per Valslet, Secrétaire, Année européenne de la Conservation de la Nature en Norvège, Oslo.

M. Magre Midttun.

Suisse:
D' M. Neff, Ligue Suisse pour la protection de la nature, Bâle.

Royaume-Uni:
Countryside Commission, Londres.

Mme E. Dalrymple, Secrétaire, Keep Britain Tidy Group, Londres.
M. H. H. Ellis, Transport and Cleansing Officer, Bristol.
National Trust for Scotland, Edinburgh.

LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR 1968-69

AUTRICHE

Dr. H. HANSELY

Wirkl. Hofrat Dipl. Ing.,
Chef der Abteilung Landesplanung und Naturschutz
KLAGENFURT.

BELGIQUE

M. E. J. J. KESTELOOT

Directeur du Service de la Conservation de la Nature
Institut Royal des Sciences Naturelles en Belgique
31 rue Vautier
BRUXELLES 4.

RÉP. FÉD. D'ALLEMAGNE

Un représentant du:
Bundesanstalt für Vegetationskunde
Naturschutz u. Landschaftspflege
Heerstrasse 110
532 BAD GODESBERG.

FRANCE

M. G. TENDRON (Président)

Sous-Directeur au Museum National d'Histoire Naturelle
chargé du Service de Conservation de la Nature
57 rue Cuvier
75 PARIS V*.

ITALIE

Prof. M. PAVAN

Direttore Istituto di Entomologia Agraria
Università di Pavia
Via Tramelli 24
PAVIE.

PAYS-BAS

Un représentant du:
Voorlichtingscentrum voor Natuurbescherming
Herengracht 540
AMSTERDAM.

ROYAUME-UNI

Un représentant de:
The Countryside Commission
1 Cambridge Gate
Regent's Park
LONDON, N.W.1.

Au cours de sa 7^e Session, tenue en juin de cette année, le Comité européen pour la Conservation de la Nature et des Ressources Naturelles, a examiné la question de la composition du Comité Directeur du Centre européen d'informations pour la Conservation de la Nature. Le Comité européen a décidé qu'à l'avenir le Comité Directeur serait composé de quatre de ses propres membres et de trois représentants des agences nationales. En outre, le Comité a décidé que, pour l'année 1969, les pays dont l'Agence nationale devrait être invitée à nommer un représentant aux réunions du Comité Directeur seraient la République Fédérale d'Allemagne, les Pays-Bas et le Royaume-Uni.

ROYAUME-UNI

The National Parks Commission
1 Cambridge Gate
Regent's Park
LONDON, N.W.1.

ISLANDE

M. B. KJARAN
Chairman of the Icelandic
National Council for the
Protection of Nature
Hafnarstraeti 5
REYKJAVIK.

NORVÈGE

The Administration for
Outdoor Life and Nature
Conservation
Ministry of Labour and
Municipal Affairs
Kommunaldepartementet
OSLO DEP.

SUÈDE

The National Nature
Conservancy Board
Smidesvägen 5
Fack 171 20
SONLA 1

DANEMARK

Statens
naturfrednings-og
landskabskonsulent
Nyropsgade 22
COPENHAGEN V.

IRLANDE

Forestry Division
Department of Lands
DUBLIN 2.

PAYS-BAS

Voorlichtingscentrum
voor Natuurbescherming
Herengracht 540
AMSTERDAM.

BELGIQUE

Service des Réserves
naturelles domaniales et
de la Conservation de la
Nature auprès de
l'Administration des Eaux
et Forêts
Ministère de l'Agriculture
32 Boulevard Bishoffsheim
BRUXELLES 1.

FRANCE

M. COUTROT
Chef Département de
Protection de la Nature
C.E.R.A.F.E.R.
Ministère de l'Agriculture
B.P. 114
SAINT MARTIN
D'HERES — 38.

LUXEMBOURG

Conseil supérieur
de la Nature
Direction des Eaux et
Forêts
26 rue Philippe II
LUXEMBOURG.

SUISSE

Ligue suisse pour la
Protection de la Nature
Wartenbergstrasse 22
CH-4052 BALE.

MALTE

Director of Agriculture
Department of Agriculture
93 Archbishop Street
VALLETTA.

ITALIE

Bureau des Rapports
internationaux
Ministère de l'Agriculture
ROME.

**RÉPUBLIQUE
FÉDÉRALE
D'ALLEMAGNE**

Prof. Dr. OLSCHOWY
Direktor
Bundesanstalt für
Vegetationskunde
Naturschutz u.
Landschaftspflege
Heerstrasse 110
532 BAD GODESBERG

AUTRICHE

Wirkl. Hofrat Dipl. Ing.
H. HANSELY
Chef der Abteilung
Landesplanung und
Naturschutz
KLAGENFURT

TURQUIE

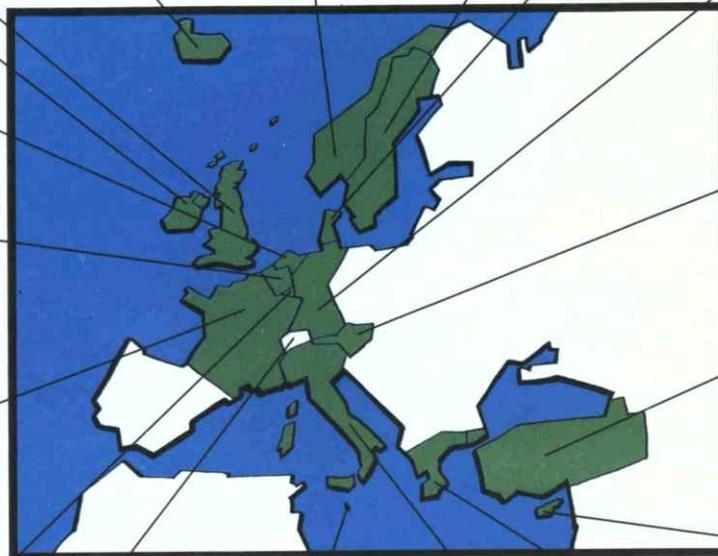
M. Z. BAYER
Head of National Parks
Department
Turkish Forest Service
Tarım Bakanligi
Orman Genel Müdürlüğü
ANKARA.

CHYPRE

Director of the
Department of Forests
Ministry of Agriculture
and Natural Resources
NICOSIA.

GRÈCE

M. P. MARGAROPOULOS
Directeur de la Division
des Reboisements et
d'Aménagement des
Bassins versants
9 rue Kratinou,
ATHÈNES 112.



Agences Nationales du Centre européen d'Information
pour la Conservation de la Nature